



DECISION n°1079461

d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'Agence et de leur cofinancement FEADER Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 dans le cadre du PDR Haute-Normandie

La directrice générale de l'Agence de l'eau Seine Normandie,

Vu le code de l'environnement notamment son article R. 213-40 ;

Vu la délibération n° CA 12-12 du 18 octobre 2012 du Conseil d'Administration de l'Agence portant approbation du 10ème programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (2013-2018) ;

Vu la délibération n° CA 15-20 du 20 octobre 2015 du Conseil d'Administration de l'Agence portant approbation de la révision du 10ème programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (2013-2018) ;

Vu la délibération n° CA 15-32 du conseil d'administration de l'Agence du 24 novembre 2015 approuvant le modèle de convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement Feader Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 ;

Vu la délibération n° CA 15-33 du conseil d'administration de l'Agence du 24 novembre 2015 approuvant le modèle de décision d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'Agence et de leur cofinancement Feader Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 ;

Vu la convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement Feader Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 de la région Haute-Normandie signée le 22/12/2015 ;

Vu la délibération n° CA 18-09 du conseil d'administration de l'Agence du 12 janvier 2018 relative à la délégation des attributions du conseil à la Directrice générale ;

DECIDE :

Maria-Dominique MONTAUDO
Directrice Générale
Agence de l'Eau Seine Normandie

Article 1 – OBJET

L'Agence de l'eau Seine-Normandie attribue à l'ASP les autorisations d'engagement suivantes pour l'appel à projet mesure ECOPHYTO clôturé en janvier 2018 du Programme de Développement Rural Régional 2014-2020 de Haute-Normandie :

	Montant attribué par l'Agence		
	Part cofinancée	Part Top-Up	TOTAL
Mesure 4.1.1	205 660 €	0 €	205 660 €
<i>Imprévus</i>	4 113 €	0 €	4 113 €
TOTAL	209 773 €	0 €	209 773 €

Ces autorisations d'engagement devront être affectées par l'ASP à la gestion des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN définis à l'Article 2.

Le montant cumulé des autorisations d'engagements attribuées au titre de la convention-cadre visée sont précisés pour rappel en annexe 2.

Article 2 – ATTRIBUTIONS DES AIDES INDIVIDUELLES

Au vu de l'instruction des dossiers individuels réalisée par le GUSI (Guichet Unique des Services Instructeurs) et de la sélection des dossiers opérée en comité régional ad hoc, l'Agence de l'eau Seine-Normandie décide l'attribution des aides pour sa part pour les dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN listés en annexe 1.

Article 3 – MODALITES DE VERSEMENT

Le versement de la participation de l'Agence s'effectue conformément à l'article 8 de la convention-cadre visée.

Article 4 – DUREE DE VALIDITE

La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature, et à une durée de validité de 5 ans.

Date : 26/7/2018

La directrice générale

Pour la Directrice Générale empêchée
et par délégation


Marie-Dominique MONBRUN

Annexe 1 : liste des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN

Appel à projet investissement Ecophyto clôturé le 31 janvier 20188 : liste des dossiers éligibles en ex-Haute-Normandie (Eure et Seine-Normandie)

Dépt	N° OSIRIS	NOM BENEFICIAIRE	ADRESSE EXPLOITATION = Ad Courrier	CODE POSTAL	COMMUNE	Intitulé du projet	Montant total éligible et retenu après plateonnement	Liste des dépenses éligibles dans le projet	Liste des dépenses inéligibles dans le projet	Note globale (critères de sélection)	Taux de base : 25%	Majoration agro-écologie 15 %	Taux de subvention	Montant aide Agence de l'Eau Seine-Normandie
27	RHNO040118 DT0270028	EARL BAFFARD	290 route du Pays d'Auge	27210	LA LANDE ST LEGER	Outil de désherbage mécanique spécifique pour l'entretien des vergers	39 500,00	désherbage mécanique		140	25%	15%	40%	15 800,00
27	RHNO040118 DT0270051	GAEC ROULIN	34 rue fernand brebion- La gueroulde	27160	BRETEUIL	Acquisition d'un andaineur à fourrage	9 800,00	un andaineur à fourrage		130	33%	15%	48%	4 655,00
27	RHNO040118 DT0270030	GAEC VERGER DECARSIN	11 Chemin du Mont les mares	27500	TOUTAINVILLE	Achat d'un double broyeur satellites pour l'entretien des vergers	13 700,00	un double broyeur satellites		130	25%	15%	40%	5 480,00
27	RHNO040118 DT0270052	SCEA GEGU Pierre	2 Chemin du Clos Drouy – Chanu	27640	VILLIERS EN DESOUVRE	Acquisition d'une Herse étrille rotative, d'une herse étrille à dents de précision , d'une faucheuse andaineuse et Pick up moissonneuse batteuse pour chanvre, une interface de bineuse à caméra	59 502,45	une Herse étrille rotative, une herse étrille à dents de précision et une interface de bineuse à caméra	Faucheuse- Andaineuse Pick up moissonneuse batteuse hors surface en Herbe,	120	25%	15%	40%	23 800,98
27	RHNO040118 DT0270034	SEIGNEUR Pascal	ferme de rebais	27250	LES BOTTEREAUX	Acquisition d'une faneuse	9 800,00	une faneuse		110	25%	15%	40%	3 920,00
27	RHNO040118 DT0270050	EARL DE LA CROIX FLOQUET	Ferme du bus	27230	ST GERMAIN LA CAMPAGNE	désherbeur mécanique pour pommiers, barre de guidage et coupe de tronçons pour pulvérisateur	28 210,00	désherbeur mécanique pour pommiers	barre de guidage dans tracteur et coupeure de tronçons pour pulvérisateur	110	25%	15%	40%	11 284,00
27	RHNO040118 DT0270054	EARL DE CANTELOUP LE BOCAGE	10 rue des Moine	27910	RENNEVILLE	Acquisition d'une herse étrille et d'une bineuse autoguidée avec caméra	52 125,41	une herse étrille et une bineuse autoguidée avec caméra		100	25%	15%	40%	20 850,16

Dépt	N° OSIRIS	NOM BENEFICIAIRE	ADRESSE EXPLOITATION = Ad Courrier	CODE POSTAL	COMMUNE	Intitulé du projet	Montant total éligible et retenu après plateauement	Liste des dépenses éligibles dans le projet	Liste des dépenses inéligibles dans le projet	Note globale (critères de sélection)	Taux de base : 25%	Majoration agro-écologie 15 %	Taux de subvention	Montant aide Agence de l'Eau Seine-Normandie
27	RHNO040118 DT0270032	EARL DES CHAMPS FLEURIS	La conardière	27270	ST AUBIN DU THENNEY	Acquisition d'une enrubanneuse à fourrage	6 500,00	une enrubanneuse à fourrage		95	25%	15%	40%	2 600,00
27	RHNO040118 DT0270033	GOUERY Philippe	9 ferme des grez	27640	VILLIERS EN DESOUVRE	Bineuse mécanique avec autoguidage	27 500,00	Bineuse mécanique avec autoguidage		90	25%	15%	40%	11 000,00
27	RHNO040118 DT0270027	EARL BRIL ODIENNE	Hameau La Bonneville	27270	CHAMBLAC	Investissement de rampes de pulvérisation localisée pour le désherbage chimique sur le rang, d'une bineuse avec « interface » de guidage et d'un trieur de graines	15 600,00	bineuse avec « interface » de guidage	rampes de pulvérisation localisée et trieur de graines	90	25%	15%	40%	6 240,00
27	RHNO040118 DT0270029	EARL MAUGER	34 Rue Bernard Pétel	27400	SURVILLE	autoguidage électrique par signal RTK pour traitements, le binage des pommes de terre, Bineuse à betteraves inter-rangs, rouleau destructeur de CIPAN, broyeur de fanes de pommes de terre	57 024,00	autoguidage électrique par signal RTK pour traitements, le binage des pommes de terre, Bineuse à betteraves inter-rangs, rouleau destructeur de CIPAN, broyeur de fanes de pommes de terre		80	25%	15%	40%	22 809,60
27	RHNO040118 DT0270053	EARL Maxence HALLEUR	1, Route de la Vallée	27150	COUDRAY	Achat d'une bineuse à betteraves avec herse	35 739,00	une bineuse avec herse et suivi par caméra		70	25%	15%	40%	14 295,60
27	RHNO040118 DT0270035	SCEA GUILLAUME ROULLE	2 chemin des forières aux dauphins	27370	FOUQUEVILLE	Acquisition d'un écorouleur destructeur couverts végétaux et souleuse à lin	11 890,00	un écorouleur	souleuse à lin	60	25%	15%	40%	4 756,00
76	RHNO040118 DT0760063	GAEC DE BAILLEUL	550, route de Bailleul	76110	VATTETOT SOUS	acquisition d'une faucheuse	10 000,00	faucheuse herbe		125	32,50%	15%	47,50%	4 750,00

Dépt	N° OSIRIS	NOM BENEFICIAIRE	ADRESSE EXPLOITATION = Ad Courrier	CODE POSTAL	COMMUNE	Intitulé du projet	Montant total éligible et retenu après plafonnement	Liste des dépenses éligibles dans le projet	Liste des dépenses inéligibles dans le projet	Note globale (critères de sélection)	Taux de base : 25%	Majoration agro-écologie 15 %	Taux de subvention	Montant aide Agence de l'Eau Seine-Normandie
76	RHNO040118 DT0760069	EARL DE LA CAVEE	1, rue Maurice LEBAS	76170	BEAUMONT LA TRINITE DU MONT	acquisition d'une faucheuse	8 600,00	faucheuse		110	25%	15%	40%	3 440,00
76	RHNO040118 DT0760067	DELACOURT Catherine	190, rue de la Picardie	76780	LA HAYE	acquisition d'une faucheuse herbe et cultures dérobées	9 500,00	faucheuse		100	25%	15%	40%	3 800,00
76	RHNO040118 DT0760064	EARL DUROSAY	580, hameau du Rosay	76110	VATTETOT SOUS BEAUMONT	acquisition d'une faucheuse herbe et dérobée	6 737,00	faucheuse		95	25%	15%	40%	2 694,80
76	RHNO040118 DT0760083	GAEC DU GROSSOEUVRE	1469, route du grossoeuvre	76760	OUVILLE L'ABBAYE	Acquisition d'un andaineur	8 400,00	Acquisition d'un andaineur		95	25%	15%	40%	3 360,00
76	RHNO040118 DT0760066	EARL DES GROUELLES	598, route de fresles	76270	BULLY	acquisition d'une faucheuse	9 500,00	faucheuse		95	25%	15%	40%	3 800,00
76	RHNO040118 DT0760060	NIEL Sylvain	235, chemin du manoir bosquet	76570	FRESQUIENNE S	acquisition d'une faucheuse pour herbe et CIPAN	9 250,00	faucheuse pour herbe		85	25%	15%	40%	3 700,00
76	RHNO040118 DT0760058	EARL LEFORESTIER	32, rue des pommiers	76690	AUTHIEUX RATIEVILLE	acquisition d'un porte outil double couplé à 2 kits pour désherbage des rangs de pommiers	28 394,00	porte outil double couplé à 2 kits pour désherbage des rangs de pommiers		80	25%	15%	40%	11 357,60
76	RHNO040118 DT0760065	EARL LA GARENNE	230, impasse Etainhus	76430	SAINNEVILLE	multi fraise pour désherbage mécanique sur légumes plein champ	36 612,00	multi fraise pour désherbage mécanique sur légumes plein champ		80	25%	15%	40%	14 644,80
76	RHNO040118 DT0760059	EARL LIONNE	115, rue de la Forge	76560	HARCANVILLE	Acquisition d'un broyeur de fanés de pommes de terre et destruction des CIPAN	16 551,20	broyeur de fanés de pommes de terre et destruction CIPAN		50	25%	15%	40%	6 620,48
27							366 890,86							147 491,34
76							143 544,20							58 167,68
total							510 435,06							205 659,02

Annexe 2 : Montants cumulés des autorisations d'engagements de l'AESN sur la période 2015-2020

	Décision n°1067517	Décision n°1060386	Décision n°1058385	Décision n°1062839	Décision n°1071786	Décision n°1074640	Décision n°1074777	Décision n°1075178	Décision n°1076741	Décision n°1077468	Décision n°1079208	Décision n°1079461	Montant cumulé sur la période 2015- 2020
Mesure 4.1.1			13 077 €		13 981 €	106 207 €	69 267 €			52 591 €	63 080 €	205 660 €	523 863 €
Mesure 4.1.2		72 274 €	27 850 €		45 017 €								145 987 €
Mesure 8.2				16 850 €					8 670 €				25 520 €
Mesure 4.4	48 087 €							37 963 €					48 087 €
<i>imprévus (2%)</i>		1 446 €	819 €		1 179 €	2 124 €	1 386 €	760 €		1 052 €	1 262 €	4 113 €	14 141 €
TOTAL	48 087 €	73 720 €	41 746 €	16 850 €	60 177 €	108 331 €	70 653 €	38 723 €	8 670 €	53 643 €	64 342 €	209 773 €	794 715 €